

## PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom BOTOFAHATELO

Prénoms

Grade

2<sup>e</sup> classe

Corps

13<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> Artillerie Lourde  
Départ<sup>ement</sup> Commun des Territoires IndigènesN<sup>o</sup>38327Artillerie Lourde

au Corps. — Cl.

1917

Matricule.

38327

au Recrutement

Soholoka

Mort pour la France le

19 juillet 1918à Bois du Roi (marne)

Genre de mort

Tue à l'ennemi

Né le

1887à Vatanatina

Département

MadagascarArr<sup>ondissement</sup> municipal (p<sup>our</sup> Paris et Lyon).à défaut rue et N<sup>o</sup>.Cercle de Sohohoka

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ou jugement transcrit le

envoi pour attributions19 juillet 1918Musée des ColoniesN<sup>o</sup> du registre d'état civilCette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom INGIVIMANA

Prénoms .....

Grade 2<sup>e</sup> classeCorps H<sup>e</sup> B<sup>on</sup> MalgachesN<sup>o</sup> 5336 au Corps. — Cl. 1917Matricule. 5336 au Recrutement LeananariveMort pour la France le 11 avril 1919à L'ambule 83 (SP 01) à Neusatz (Hongrie)Genre de mort suite de maladie contractée  
en serviceNé le 1898à Ambodiatra Département MadagascarArr<sup>e</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon) à défaut rue et N<sup>o</sup>. C<sup>on</sup> de Saholoka - MasindanoJugement rendu lepar le Tribunal detransmis pour attribution à  
acte ou jugement transcrit leà le Ministre des Colonies le 21 JanvierN<sup>o</sup> du registre d'état civil1921Cette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps

## PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

SOMPENPAKA

Nom

Prénoms

Grade *canonnier*Corps *109<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> Artillerie Lourde*N° *3531* au Corps. - Cl. *56<sup>Re</sup>* *1917*Matricule. } au Recrutement *9*Mort pour la France le : *23 février 1919*à *Avallon, Yonne*Genre de mort *Broncho-pneumonia*né le *en 1900*à *Sakarivo* Département *Mandjaka*Arr' municipal (p' Paris et Lyon) }  
à défaut rue et N°.*Madagascar*Jugement rendu le *sans renseignements*par le Tribunal de *f*acte ou jugement transcrit le *f*à *f*

N° du registre d'état civil

Cette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.